



AGRICULTURE

Artisan du végétal

Toutes les communes

DÉROULEMENT

- - **Avant la journée d'animation** -

En automne, un sac de graines (pépins, noyaux...) est envoyé à l'école participante au projet avec des informations pratiques pour réaliser les semis. Le but est de lancer les 1ers semis à l'école et de commencer à parler de la multiplication sexuée.

La journée d'animation se déroule ensuite comme expliqué ci-dessous :

- **Journée d'animation, le matin**

Les élèves partent pour une randonnée de quelques kilomètres sur les chemins autour du verger, à la découverte des essences locales d'arbres et d'arbustes. Des sécateurs et des sacs en tissu leur permettent de faire des prélèvements pour les identifier.

- **Journée d'animation, l'après-midi**

Les élèves vont découvrir d'autres méthodes pour créer un végétal : la reproduction asexuée. Adaptés à leur âge, les élèves vont utiliser les outils de travail de l'arboriculteur : sécateur, pince à greffer, table de greffage, boule de marcotte aérienne mais aussi mastique et raphia.

- **Retour sur la journée et la suite à venir...**

Nous découvrons par un jeu les différents rôles d'une haie bocagère. Enfin, ces plans d'arbustes et d'arbres obtenus par la greffe, la marcotte, la bouture ou le semis vont être utilisés l'automne suivant pour planter une haie ou un bosquet à proximité de l'école.

INTERVENANT

Yann Combaud

CONTACT

☎ 02 41 38 38 86

✉ m.clemot@parc-loire-anjou-touraine.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Objectif : Agriculture - Biodiversité - Durable

Cycle(s) : 3

Durée : 1 journée + ½ journée pour la plantation l'automne suivant dans votre commune

Déplacement en bus : Oui

Tarif de l'intervenant : 480 €

Subvention du Parc à l'école : 345 €

Coût du projet : 135 € + frais de déplacement

Préparation de votre projet



Réunions de préparation enseignants/intervenants

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Dates et horaires des réunions en présentiel.

[Lire la suite +](#)



Extranet - établissements scolaires

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Un espace personnel pour suivre le partenariat avec le Parc : inscriptions et demandes de subventions.

[Lire la suite +](#)



Pistes de financement complémentaire

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

[Lire la suite +](#)